

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 16-mars-2023 Numéro de révision 3.2

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BioPlex 2200 EBV IgG

Numéro (s) de catalogue 6651250

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège socialFabricantBio-Rad Laboratories Inc.Bio-Rad Laboratories

1000 Alfred Nobel Drive 6565-185th Ave NE Hercules, CA 94547 Redmond, WA 98052

USA USA

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

**Service technique** 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures C

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée Catégorie 1A - (H317)

EGHS / FR Page 1/14

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### 2.3. Autres dangers

Contient du matériel d'origine animale. (Souris). (Bétail). Nocif pour les organismes aquatiques.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

Sans objet

## 3.2 Mélanges

Composant	Description
BEAD	Un (1) flacon de 10 mL, contenant 3 populations différentes de billes colorées revêtues de protéines recombinantes, EBV NA-1 (28 kD et 45 kD), EBV VCA GP125/p18 (40 kD), EBV EA-D (28 kD); dérivées d'E coli purifiées par affinité ; une bille de standardisation interne, une bille de confirmation de présence de sérum et une bille de réactif à blanc ; avec du glycérol et des stabilisants de protéines (d'origine bovine) dans un tampon MOPS (acide 3-[N-morpholino]propane sulfonique). ProClin 300 (≤ 0,3 %), benzoate de sodium (≤ 0,1 %) et azide de sodium (< 0,1 %) comme conservateurs
CONJ	Un (1) flacon de 5 mL contenant un conjugué de phycoérythrine/anticorps monoclonaux murins anti- IgG humaines et un conjugué de phycoérythrine/ anticorps monoclonaux murins anti-FXIII humaines, avec des stabilisants de protéines (d'origine bovine) en tampon phosphate. ProClin 300 (≤ 0,3 %), benzoate de sodium (≤ 0,1 %) et azide de sodium (< 0,1 %) comme conservateurs
DIL	Un (1) flacon de 10 mL contenant des stabilisants de protéines (d'origine bovine et murine) dans un tampon de triéthanolamine. ProClin 300 (≤ 0,3 %), benzoate de sodium (≤ 0,1 %) et azide de sodium (< 0,1 %) comme conservateurs

Nom chimique	%	Numéro	CE n°	Classification selon le	Limite de	Facteur M	Facteur M
	massique	d'enregistrement	(numéro	règlement (CE)	concentration		(long
		REACH	d'index UE)	nº 1272/2008 [CLP]	spécifique		terme)
					(LCS)		

EGHS / FR Page 2/14

Glycérine	5 - 10	Aucune donnée	200-289-5	Aucune donnée	-	-	-
56-81-5		disponible		disponible			
Chlorure de sodium	1 - 2.5	Aucune donnée	231-598-3	Aucune donnée	-	-	-
7647-14-5		disponible		disponible			
Sodium benzoate	0.01 -	Aucune donnée	208-534-8	Aucune donnée	-	-	-
532-32-1	0.099	disponible		disponible			
Azoture de sodium	0.01 -	Aucune donnée	247-852-1	Acute Tox. 2 (H300)	-	-	-
26628-22-8	0.099	disponible		Acute Tox. 1 (H310)			
		·		(EUH032)			
				Aquatic Acute 1 (H400)			
				Aquatic Chronic 1			
				(H410)			
5-Chloro-2-méthyl-3	0.001 -	Aucune donnée	-	Acute Tox. 3 (H301)	Eye Irrit. 2 ::	100	100
(2H)-isothiazolone,	0.01	disponible		` ′	0.06%<=C<0.6		
en mélange avec		'		Acute Tox. 3 (H331)	%		
2-méthyl-3(2H)-isoth				Skin Corr. 1B (H314)	Skin Corr. 1C ::		
iazolone				Eye Dam. 1 (H318)	C>=0.6%		
55965-84-9				Skin Sens. 1A (H317)	Skin Irrit. 2 ::		
				` ,	0.06%<=C<0.6		
				Aquatic Acute 1 (H400)	%		
				Aquatic Chronic 1	Skin Sens. 1A		
				· (H410)	:: C>=0.0015%		
				<u> </u>	Eye Dam. 1 ::		
					C>=0.6%		

## Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

## Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Glycérine 56-81-5	12600	10000	2.75	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium 7647-14-5	3000	10000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sodium benzoate 532-32-1	4070	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

EGHS / FR Page 3/14

BioPlex 2200 EBV IgG

Date de révision 16-mars-2023

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

**Contact oculaire** Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Rincer la bouche. Ingestion

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. **Symptômes** 

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1. Moyens d'extinction

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement Moyens d'extinction appropriés

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. Moyens d'extinction inappropriés

contact avec la peau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. et précautions pour les pompiers

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

> adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

EGHS / FR Page 4/14

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les layer avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Glycérine 56-81-5	-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL 0.3 mg/m <sup>3</sup> H*	*	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> *
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> Skin sensitizer	-	-	-
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Glycérine 56-81-5	1	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 15 mg/m <sup>3</sup>	1	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 mg/m <sup>3</sup>
Azoture de sodium 26628-22-8	* STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m³ H*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> A*	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ iho*
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Glycérine 56-81-5	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> Peak: 400 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-

EGHS / FR Page 5/14

Sodium benzoate 532-32-1		-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ *		-	-
Azoture de sodium 26628-22-8		x: 0.1 mg/m <sup>3</sup> _: 0.3 mg/m <sup>3</sup> *	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Peak: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: ( STEL:	0.1 ppm ).3 mg/m <sup>3</sup> 0.1 ppm 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique		Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Le	ttonie	Lituanie
Chlorure de sodium 7647-14-5		-	1	-		5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
Azoture de sodium 26628-22-8	STEI	x: 0.1 mg/m³ _: 0.3 mg/m³ Sk*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> pelle*	Ceiling: 0.29 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 0.11 ppm	STEL: (	0.1 mg/m <sup>3</sup> 0.3 mg/m <sup>3</sup>	* TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Nom chimique	Lu	xembourg	Malte	Pays-Bas	No	rvège	Pologne
Glycérine 56-81-5		-	-	-		-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Azoture de sodium 26628-22-8	TW⊅	* _: 0.3 mg/m³ x: 0.1 mg/m³	* STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> H*	STEL: (	0.1 mg/m <sup>3</sup> 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ *
Nom chimique	F	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
Glycérine 56-81-5	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>		-	TWA: 11 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Sodium benzoate 532-32-1	-		-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 mg/m <sup>3</sup>		-
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Ceiling: 0.29 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm		TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *	TWA: 0.1 mg/m³  * Ceiling: 0.3 mg/m³		0.1 mg/m <sup>3</sup> 0.3 mg/m <sup>3</sup> *	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica*
Nom chimique		S	uède	Suisse		Ro	oyaume-Uni
Glycérine			-	TWA: 50 mg/m		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	
56-81-5				STEL: 100 mg/m <sup>3</sup>		n <sup>3</sup> STEL: 30 mg/m <sup>3</sup>	
Sodium benzoate 532-32-1		-	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ STEL: 0.8 ppm STEL: 4 mg/m³ STEL: 20 mg/m³ H*			_	
Azoture de sodium NGV: 0 26628-22-8 Bindande K		0.1 mg/m <sup>3</sup> (GV: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m³ STEL: 0.4 mg/m³		TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³		
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9		-	TWA: 0.2 mg/m STEL: 0.4 mg/m			Sk* -	

# Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

EGHS / FR Page 6/14

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

Aucun(e) connu(e)

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Cartouche en plastique contenant diverses bouteilles Diluer la suspension de billes dans

une solution aqueuse

marron clair, rose clair, jaune clair Couleur Odeur Aucune information disponible. Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Point de fusion / point de Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Température d'auto-inflammabilité 392.8 °C

Température de décomposition

pН

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Hvdrosolubilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Pression de vapeur Aucun(e) connu(e)

Densité relative Aucune donnée disponible

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité de liquide

Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Aucune information disponible Distribution granulométrique

## 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

# 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

EGHS / FR Page 7/14 Aucune information disponible

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

EGHS / FR Page 8/14

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg(Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat) 4 h
Chlorure de sodium	= 3 g/kg ( Rat )	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	> 42 mg/L (Rat)1 h
Sodium benzoate	= 4070 mg/kg (Rat)	-	-
Azoture de sodium	= 27 mg/kg ( Rat )	= 20 mg/kg (Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg ( Rat )	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Toxicité pour la reproduction

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

Aucune information disponible. STOT - exposition répétée

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

EGHS / FR 9/14 Page

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Glycérine	-	LC50: 51 - 57mL/L (96h,	-	-
		Oncorhynchus mykiss)		
Chlorure de sodium	-	LC50: 5560 - 6080mg/L	-	EC50: =1000mg/L (48h,
		(96h, Lepomis		Daphnia magna)
		macrochirus)		EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		LC50: =12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: 6020 - 7070mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: =7050mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas) LC50: 4747 - 7824mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		
Sodium benzoate	_	LC50: 420 - 558mg/L		EC50: <650mg/L (48h,
Jodium benzoate	_	(96h, Pimephales	_	Daphnia magna)
		promelas)		Daprina magna)
		LC50: >100mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h,	_	_
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =0.7mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =5.46mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### **Bioaccumulation**

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycérine	-1.75
Sodium benzoate	-2.13
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	0.7
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Glycérine	La substance n'est pas PBT/vPvB

EGHS / FR Page 10 / 14

Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
Sodium benzoate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	La substance n'est pas PBT/vPvB

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés Ne

Ne pas réutiliser les récipients vides.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

**14.2 Désignation officielle de** Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

EGHS / FR Page 11/14

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

#### **France**

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Chlorure de sodium	RG 78	-
7647-14-5		

#### **Allemagne**

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2) aquatique (WGK)

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH. Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH. Annexe XIV
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	, , ,	-

## Polluants organiques persistants

Sans objet

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire

### Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

EGHS / FR Page 12/14

**Inventaires internationaux** 

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

## Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification		
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul	
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul	
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul	
Mutagénicité	Méthode de calcul	
Cancérogénicité	Méthode de calcul	
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul	
STOT - exposition unique	Méthode de calcul	
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul	
Danger par aspiration	Méthode de calcul	
Ozone	Méthode de calcul	

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EGHS / FR Page 13/14

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Examen des informations existantes et mises à jour mineures

Date de révision 16-mars-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 14/14